



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N°5

-

19 février 2024

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 février 2024 - SÉANCE N° 5

La séance du 19 février se tient avec un quorum de 19 membres présents, Madame la Principale ouvre la séance à 18h07.

Elle soumet le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration qui l'adoptent en l'état à l'unanimité.

Madame TERROIRE, représentante des Personnels, est désignée secrétaire de séance.

AFFAIRES PEDAGOGIQUES, VIE SCOLAIRE ET VIE DE L'ETABLISSEMENT

▪ **DHG (Dotation Horaire Globale)**

Madame La Principale présente les grandes lignes de ce qu'est le « Choc des savoirs ». Un représentant élu des personnels enseignants et d'éducation lit une motion puis en commente certains passages. La réforme va avoir des conséquences sur la répartition des moyens par discipline et sur l'existence du « groupe classe » tel qu'on le connaît au collège. L'organisation en groupes de niveaux rappellera davantage le fonctionnement actuel du lycée où le groupe classe a disparu. Une représentante des élèves s'interroge sur la pérennité des sections sportives si des heures sont ajoutées à l'emploi du temps des élèves. Monsieur le Principal Adjoint confirme que cela peut être une difficulté.

Le Conseil d'Administration approuve la motion des personnels sur « le Choc des Savoirs »

VOTE

Contre : 0

Pour : 16

Abstention : 3

Madame la Principale présente la situation actuelle et explique le choix fait en accord avec les enseignants de conserver cinq classes de sixième et de passer à quatre classes de cinquième.

Un parent délégué demande si les dotations sont identiques pour tous les collèges.

Madame la Principale l'informe que nous sommes mieux dotés en raison de notre appartenance au réseau d'éducation prioritaire. Monsieur le Principal Adjoint explique comment sont données les heures et rappelle le nombre d'heures par discipline.

Madame la Principale explicite les besoins en différents BMP et explique pourquoi elle va proposer la suppression d'un poste en technologie. Elle explique aussi les raisons de la neutralisation d'un poste en espagnol.

19h00 : Madame Lysa JOUBERT quitte le CA.

Le Conseil d'Administration approuve la suppression d'un poste en technologie (L1400) et la neutralisation d'un poste en espagnol (L0426)

VOTE

Contre : 0

Abstention : 7

Pour : 11

▪ **Listes des fournitures scolaires R24**

Un représentant des parents d'élèves souligne qu'il faut ajouter un agenda à la liste des fournitures de rentrée scolaire. Madame la Principale rappelle qu'un cahier d'activités est maintenu en anglais pour tous les niveaux et que celui de mathématiques ne sera nécessaire qu'en 6^{ème}.

Il est procédé au vote.

Le Conseil d'Administration approuve la liste des fournitures scolaires pour l'année 2024/2025 ainsi que l'achat d'un cahier d'activités pour l'anglais et les mathématiques

VOTE - Approuvé à l'unanimité.

▪ **Grille de soutenance oral DNB 2024**

Madame la Principale présente la grille et précise que celle-ci a été repensée et qu'elle comprend maintenant cinq niveaux. Une représentante des parents d'élèves demande si cette grille est commune à tous les établissements. Il lui est répondu que chaque collège conçoit sa propre grille.

Il est procédé au vote.

Le Conseil d'Administration adopte la grille d'évaluation pour l'épreuve orale du DNB, session 2024

VOTE - Approuvé à l'unanimité.

▪ **Programme Voyages & Sorties**

Madame la Principale présente les voyages et sorties qui se sont ajoutés depuis le précédent CA. Une représentante des personnels enseignants donne les raisons du changement de dates du voyage en Allemagne et rappelle le coût de ce voyage pour les familles. Une représentante des parents d'élèves s'interroge sur les actions menées par l'établissement pour diminuer les coûts des différents voyages. Les représentants des personnels enseignants listent les différentes actions menées cette année en autofinancement et rappellent que le FSE participe pour partie au financement pour les élèves.

Il est procédé au vote.

Le Conseil d'Administration autorise les sorties et voyages tels que figurant en PJ en modification de l'acte n°32 adopté par le CA n°2 du 13/11/2023

VOTE - Approuvé à l'unanimité.

▪ **Projet Section Sportive Rugby**

Monsieur le Principal Adjoint présente ce projet de section mixte rugby. Il précise que pour la rentrée 2024 il s'agira d'une classe à horaires aménagés mais que la section sportive sera officiellement ouverte pour la rentrée 2025. Il ajoute que le transport des élèves sera gratuit car pris en charge par le club de rugby.

▪ École Ouverte 2024

Monsieur le Principal Adjoint présente les activités qui auront lieu lors de cette session d'avril 2024 : robotique et métiers du drone. Il ajoute qu'un « coding goûter » sera ouvert aux parents d'élèves et animé par des enseignants du collège et un intervenant de l'ODDAS.

AFFAIRES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

▪ DBM

Monsieur le Gestionnaire présente pour information plusieurs DBM.

19h47 : Départ de Nathan GIROD, représentant des élèves.

Monsieur le Gestionnaire présente la DBM n°4 pour vote.

La DBM n°4 est adoptée par le Conseil d'administration. Elle comporte un prélèvement sur les fonds de roulement à hauteur de 2 470,65 € répartis comme suit : 1 291,65 € en fonctionnement et 1 179,00 € en capital, la totalité au service général.

VOTE - Approuvé à l'unanimité

▪ Budget du voyage en Allemagne

Monsieur le Gestionnaire présente le budget de ce voyage (100 € par famille) et le soumet au vote.

Le Conseil d'administration autorise :

- la perception par l'établissement d'une participation des familles de 100 € par élève inscrit et ayant participé ;

- la perception de subventions et de dons ;

- le financement de la part des accompagnateurs pour un montant de 2 506,09 € sur des recettes autres que la participation des familles ;

- l'engagement des dépenses et les signatures des contrats afférents à l'organisation du voyage.

VOTE - Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h57

La Secrétaire de séance
Mme Christine TERROIRE



La Présidente
Mme Jocelyne EDWARDS

